



Offre de stage de fin d'études **conventionné**

**Accompagnement des gros consommateurs d'eau potable privés
dans la réduction de leur consommation.**

1- L'organisme d'accueil Eau 17

Eau 17 est un établissement public qui organise le service de l'eau et de l'assainissement pour 450 000 habitants en Charente-Maritime répartis sur 432 communes.

Depuis 70 ans, Eau 17 est l'acteur majeur du petit cycle de l'eau dans le département en se basant sur les principes de péréquation, de mutualisation, de solidarité et une gouvernance de proximité.

Eau 17 est un syndicat mixte fermé « à la carte » disposant de trois compétences :

- Eau potable : 12 intercommunalités, 432 communes, 300 000 abonnés
- Assainissement collectif : 11 intercommunalités, 392 communes, 139 000 abonnés
- Assainissement non collectif : 11 intercommunalités, 396 communes, 79 500 installations

Il est administré par un comité syndical composé d'élus des territoires adhérents, un bureau syndical plus restreint et un président, exécutif d'Eau 17.

Une centaine d'élus compose le comité syndical d'Eau 17. Il vote les budgets, les tarifs des services, les grandes orientations stratégiques et financières, valide les comptes administratifs d'Eau 17. Ses choix sont basés sur les principes de mutualisation et de solidarité. Le bureau syndical comprend un nombre restreint de membres élus du comité. Il délibère sur les décisions nécessaires à la mise en œuvre des orientations définies par le comité et prépare les orientations futures.

Pour assurer une gouvernance déconcentrée des services d'eau et d'assainissement, le règlement intérieur d'Eau 17 prévoit la constitution de 16 commissions territoriales, consultées sur les programmes de travaux, l'examen des données des rapports annuels d'exploitation de leur territoire, le futur mode d'exploitation lorsqu'un contrat d'affermage arrive à échéance.

En tant qu'autorité organisatrice, Eau 17 définit les orientations stratégiques de la politique publique de l'eau et des services, notamment la politique d'investissement, de gestion patrimoniale de la ressource, du service aux usagers et les choix budgétaires associés.

Eau 17 investit chaque année 40 millions d'euros en eau potable et en assainissement. Le syndicat gère un patrimoine diversifié : 63 champs captants, 5 usines de production d'eau potable, 11 740 km de réseaux d'eau potable, 2 800 km de canalisations pour l'assainissement collectif, 188 stations d'épuration et la conformité d'environ 80 000 installations d'assainissement individuel.

La gestion courante de ce patrimoine est confiée à des exploitants qui selon les territoires sont : sa régie publique (la RESE) ou des exploitants privés (AGUR, SAUR-CER, VEOLIA).

2- Contexte du stage

En 2021, il est fait le constat d'une ressource en tension quantitative avec une dégradation de la qualité pour l'eau potable, dégradation en quantité et qualité accentuée par les impacts du changement climatique :

- Une sécheresse qui s'aggrave chaque été ;
- Un schéma départemental d'AEP identifiant des problèmes localisés sur la pointe estivale ;
- Une consommation en eau potable qui double en période estivale en raison de l'activité touristique. Au même moment, une irrigation agricole au plus haut pour les cultures céréalières ;
- Une localisation des ressources dans « les terres » avec des activités et une densité importante sur le littoral ;
- Une dégradation généralisée de la qualité de la ressource en eau par les pollutions diffuses (nitrates, phytosanitaires) ;
- Le changement climatique qui vient amplifier les phénomènes de tension quantitative et de dégradation de la qualité en perturbant le cycle naturel imposant une dualité qualité/quantité à gérer pour le futur vis-à-vis des exigences de l'eau potable.

Pour tenir compte de ce contexte les élus d'Eau 17 ont validé la Stratégie de résilience et d'adaptation au changement climatique s'appuyant sur 4 axes [Stratégie de résilience et d'adaptation au changement climatique | Eau17](#) .

En complément en 2022, les élus d'Eau 17 ont validé la Stratégie pour l'accompagnement des acteurs des territoires et l'éducation à l'environnement pour des territoires sobres en eau.

Dans le cadre de ces stratégies, Eau 17 accompagne des collectivités adhérentes volontaires pour étudier les économies d'eau possibles à l'échelle de leurs usages et de leurs bâtiments, notamment à travers la Charte Territoire sobre en eau.

Dans la continuité, Eau 17 a lancé une étude pour identifier les possibilités d'utiliser des ressources alternatives (eaux pluviales, eaux grises, eaux de vidange de piscine, eaux usées traitées...) pour les besoins de son territoire. Cette première étude couvre un volet réglementaire général et une analyse sur l'île de Ré. Eau 17 a également lancé une étude sur la ville de Saintes pour ses usages urbains.

3- Sujet du stage conventionné

Eau 17 souhaiterait compléter ces études afin d'accompagner les autres gros consommateurs d'eau potable du département que sont les industriels, les hôpitaux, EHPAD...

Étapes :

- Identification des gros consommateurs et prises de contact, entretiens individuels
- Identification des volumes, usages, projets, contraintes

- Pistes d'économies d'eau potable : sobriété, équipements hydro économes, nouveaux process, sensibilisation des équipes, ressources alternatives à l'eau potable...
- Liens avec les études en cours à Eau 17 et soutien dans les missions d'accompagnements des collectivités (économies d'eau dans les bâtiments publics)

4- Profil recherché

- Ingénieur Génie de l'eau et environnement
- Stage 2^{ème} ou 3^{ème} année de cycle ingénieur : stage de fin d'études
- Aptitude à l'animation et à la conduite de projet
- Rigueur et méthode dans l'analyse des données
- Autonomie
- Permis B obligatoire
- Période de stage : 6 mois entre janvier et septembre

5- Conditions

- Indemnité légale de stage
- Tickets-restaurant
- Pris en charge des frais de transport en commun à hauteur de 50%
- Avantages liés au CSE
- Voiture de service
- Bureau partagé
- Lieu du stage : siège d'Eau17 - 131 Cours Genêt à Saintes (17)
- Hébergement non assuré

6- Encadrement et contact

Peggy GAUTIER

Chargée de mission développement durable

peggy.gautier@eau17.fr

05.46.92.80.01/06.73.31.80.64